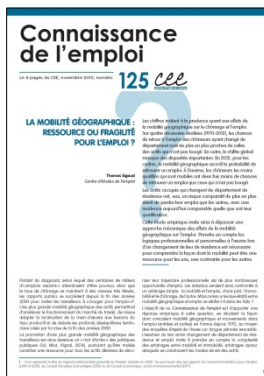


Vient de paraître au CEE

Le Centre d'études de l'emploi vient de publier le numéro 125 de **Connaissance de l'emploi** : « La mobilité géographique : ressource ou fragilité pour l'emploi ? ».



La mobilité géographique des travailleurs est devenue un « mot d'ordre » des politiques publiques, considérant qu'être mobile constitue une ressource pour les actifs désireux de sécuriser leur trajectoire professionnelle.

L'examen du lien entre changement de département de résidence et emploi, à partir des enquêtes *Emploi* de l'Insee sur longue période, invite à plus de prudence. Pour les moins qualifiés, la mobilité géographique ne s'accompagne pas d'un meilleur accès à l'emploi ou d'une plus grande stabilité dans l'emploi. Elle ne joue positivement que pour les plus qualifiés, renforçant leurs chances de rester en emploi.

L'étude invite ainsi à dépasser une approche mécanique des effets de la mobilité géographique sur l'emploi. Connaître les logiques professionnelles et personnelles à l'œuvre lors d'un changement de lieu de résidence est nécessaire pour comprendre la façon dont la mobilité peut être une ressource pour les uns, une contrainte pour les autres.

Connaissance de l'emploi, n° 125, novembre 2015, **Thomas Sigaud**.

<http://www.cee-recherche.fr/publications/connaissance-de-lemploi/la-mobilite-geographique-ressource-ou-fragilite-pour-lemploi>

Prochain numéro :

« Les effets paradoxaux de la surveillance électronique dans un centre d'appel »